

COMMUNE DE LA RA

Envoyé en préfecture le 02/06/2023 Reçu en préfecture le 02/06/2023

République França Publié le

Département du Vauc ID: 084-218400109-20230602-011_2023BIS-DE F- 84120 La Bastidonne

Tél: 04.90.09.63.95

Mail: mairie@la-bastidonne.fr

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13 Présents : 9 Absents : 2

Ayant donné procuration : 2

Qui ont pris part à la délibération :

Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

DATE DE LA CONVOCATION 29 mars 2023 DATE D'AFFICHAGE 29 mars 2023

N°011 2023

Objet: Vote du taux des taxes communales

Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 04 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril, à vingt heures trente, le conseil municipal de La Bastidonne régulièrement convoqué en séance ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel PARTAGE, maire.

<u>Etaient Présents</u>: Michel PARTAGE, Béatrice PAUMIER LALLEMAND, Béatrice GRELET, Maryvonne ROSELLO, Vincent MARTIN, Éric LEVANTIS, Laure VINCENT, Hugues SERVIERE, Alexandre HAYEK.

Excusés et ayant donné pouvoir : Sandrine PEREIRA a donné pouvoir à Michel PARTAGE et Thomas NERVI a donné pouvoir à Laure VINCENT.

Absents: Lou LOMBARD, Aurélia BAZERLI. Secrétaire de séance: Béatrice GRELET.

Monsieur le Maire rappelle que le taux communal des taxes foncières bâties et non-bâties n'a pas été augmenté depuis 2013.

Monsieur le Maire présente les taux actuels de la part communale des taxes :

Taxe foncière bâtie : 35.35% Taxe foncière non bâtie : 48.32%

Ces taux permettent de dégager un produit de 575 553.00 € pour le budget de 2023.

Il propose de ne pas augmenter les impôts locaux cette année en accord avec les réunions de travail budget/finance.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE à l'unanimité** le maintien des taux des taxes tels que présentés :

Taxe foncière bâtie : 35.35% Taxe foncière non bâtie : 48.32%

Secrétaire de séance Béatrice GRELET Nanthing Services Ser

Fait à La Bastidonne, Le 28 avril 2023, PARTAGE Michel, Maire

Signé par : MICHEL PARTAGE Date : 28/04/2023 Qualité : maire